

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Avril 2019

Publication municipale

Certificat de conformité des listes électorales municipales ou référendaires déposées

Municipalité
LECLERCVILLE

Scrutin du
2019 05 05
année mois jour

District, quartier ou secteur référendaire
#3

Je, Diane Laroche, certifie conforme la
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

copie de :

la liste électorale municipale; des sections de vote n° 1 à n° 2
 la liste référendaire; déposée au bureau de la municipalité le 2019 04 05
année mois jour

Le nombre :

- d'électeurs;
 de personnes habiles à voter;

inscrit(e)s sur la liste électorale municipale ou référendaire de chacune des sections de vote est le suivant :

Section de vote (N°)	Nombre d'électeurs ou de personnes habiles à voter
1	195
2	195

Signature


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2019 04 05
année mois jour

SMR-12 (08-06)
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 105

IMPORTANT

Pour voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale. Celle-ci est disponible à la mairie pour consultation afin de vérifier que votre nom est inscrit ou par téléphone au 819 292-2331.



Table des matières

Publication municipale.....	1-4
FADOQ	5
Commande d'arbres	5
Fermières	6
Bibliothèque.....	6
Autres informations	7-8

DATE DE TOMBÉE : 6 MAI 2019

PROCHAINE PARUTION : 17 MAI 2019

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Élection partielle

Municipalité

LECLERCVILLE

Scrutin du

2019	05	05
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Diane Laroché, président d'élection, que :

1. La liste électorale du district ou du quartier numéro 3 a été déposée au bureau de la municipalité le

2019	04	05
année	mois	jour

.

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale du district ou du quartier numéro 3 sont les suivantes :

⇒ **peut être inscrite sur la liste électorale du district ou du quartier numéro 3**

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le

2019	02	15
année	mois	jour

*

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :

1. domiciliée sur le territoire du district ou du quartier numéro 3 de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;

2. depuis au moins 12 mois, soit :

❖ **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité et, le

2019	02	15
année	mois	jour

*

propriétaire unique d'un immeuble dans le district ou le quartier numéro 3 à la condition de ne pas être propriétaire d'un autre immeuble de plus grande valeur foncière sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale municipale;

❖ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité et,

le

2019	02	15
année	mois	jour

*

quartier numéro 3 à la condition de ne pas être occupante d'un autre établissement d'entreprise de plus grande valeur locative ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale municipale;

Publication municipale

❖ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le

territoire de la municipalité et, le

2019	02	15
année	mois	jour

*, copropriétaire ou cooccupante dans le

district ou le quartier numéro 3 et avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité

le

2019	02	15
année	mois	jour

*

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis désigné d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

1014, rue de l'Église

Adresse

Jours pour présenter des demandes

Dates :

2019-04-15

2019-04-18

Heures :

De : 19 h à : 22 h

De : 10 h à : 13 h

De : _____ à : _____

De : _____ à : _____

Pour plus d'information,
composer le

819 292-2331

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à

Leclercville

Municipalité

, le

2019 04 10

année mois jour

Jean-Louis

Président d'élection

* La date de l'affichage ou de la publication de l'avis d'élection.

Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité
Leclercville

Scrutin du
2019 05 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Diane Laroche, président d'élection :



aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le

2019 05 05 *
année mois jour

2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le

2019 02 15 **
année mois jour

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse

3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le

2019 02 15 **
année mois jour

4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le

2019 04 18 ***
année mois jour



aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le

2019 05 05 *
année mois jour

2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le

2019 02 15 **
année mois jour

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse

3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le

2019 02 15 **
année mois jour

4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le

2019 02 15 **
année mois jour

5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

2019 04 18 ***
année mois jour

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le

2019 04 18 ***
année mois jour

sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.



Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.

Diane Laroche Prénom et nom		819 292-2331 Ind. rég. Numéro de téléphone
1014, rue de l'Église Leclercville Adresse		G0S 2K0 Code postal

Signature

Donné à

 Leclercville
Municipalité

, le 2019 04 10
année mois jour

Président d'élection

* Le jour du scrutin.

** Le 1^{er} septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour où l'avis d'élection est donné.

*** Dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision.

Le défi annuel « Chaque minute compte »

Un rappel à tous ceux et celles qui ont des fiches de participation! N'oubliez pas de compléter votre calendrier pour chacune des journées d'avril et de remettre le tout à votre bénévole avant le 10 mai. Merci pour votre participation!

L'Assemblée générale annuelle (AGA)

Notre Assemblée Générale Annuelle avec les élections du Conseil d'administration aura lieu le mardi 23 avril à 13 heures. Venez en grand nombre!

Le Brunch "Hommage aux bénévoles"

Le Brunch annuel Hommage aux bénévoles, du Secteur Tilly aura lieu le dimanche 5 mai 2019 à partir de 9 h 30, à la Salle des Lions de Saint-

Flavien. Madame Pauline Lemay recevra un présent ainsi qu'un certificat en reconnaissance des nombreux services rendus à la Fabrique Sainte-Emmélie depuis de nombreuses années. Tous sont invités à participer à l'évènement. Pour info et réservations : Émilie 819 292-2526

Fête des 4x20, le 24 mai

N'oubliez pas de réserver une place à votre agenda pour le 24 mai prochain. Nous célébrerons l'anniversaire de nos membres qui ont ou auront atteint l'âge de 80, 85 et 90 ans en 2019. Nous vous ferons parvenir les détails à notre prochaine rencontre!

Par Henri Péquignot

Bonjour,

Cette année nous avons la possibilité de faire un geste pour contrer les changements climatiques et d'embellir notre environnement et cela par une distribution d'arbres offerts gratuitement et avec un bon choix.

Comme nous avons peu de temps pour faire la commande, j'aimerais que vous réserviez assez rapidement votre choix et la quantité. Au maximum dans les 5 jours après avoir reçu le bulletin.

Ces arbres vont être disponibles en fin mai.

Pour cela je vous donne deux choix:

1- Vous appelez la municipalité et vous donnez votre choix directement sur le répondeur pour éviter que la secrétaire doive vous rappeler.

2- Vous écrivez à ce courriel: soleilevanth@hotmail.com

Essences qui seront disponibles* :

Feuillus : Bouleau jaune (merisier) – Caryer cordiforme – Cerisier tardif – Chêne à gros fruits – Chêne rouge – Érable rouge – Érable à sucre – Noyer noir – Peuplier

Conifères : Épinette blanche – Épinette noire – Épinette de Norvège – Épinette rouge – Mélèze laricin – Pin blanc – Pin gris – Pin rouge – Sapin baumier – Thuja occidental (cèdre)



Les Fermières de Leclercville

Par Éliane Sandoz

Bonjour,

Récemment, nous avons offert des ateliers de fabrication de :

- tampons à récurer
- lavettes
- cintres recouverts
- bas de Noël
- crème à mains
- baume à lèvres

D'ailleurs, très prochainement, il y aura un atelier de fabrication de capteurs de rêves que nous organisons avec des enfants de 8 à 14 ans, accompagnés de leurs parents.

Ces activités nous ont permis d'échanger et de partager et ainsi, resserrer des liens.

Bénévolement, nous avons préparé des lunchs pour les funérailles qui se sont tenus dans notre communauté.

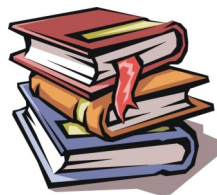
Nous avons également préparé et soumis un projet au programme *Nouveaux horizons* pour l'aménagement d'une cuisine dans notre salle municipale. À notre grande joie, celui-ci a été accepté et est présentement en cours de réalisation.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes nos artisanes, nos bénévoles ainsi que les membres présentes aux réunions. D'ailleurs, nous vous invitons à venir participer à nos assemblées, de vous joindre à nous le deuxième lundi de chaque mois. Sachez que vous les bienvenues !

Nous vous remercions pour tout le travail accompli et celui à venir.

Savourez chaque seconde de l'année 2019 ! Joyeuses Pâques !

Votre conseil



Bibliothèque municipale

Par Lisette Tousignant, responsable

La bibliothèque municipale aimerait avoir la collaboration de la population afin de l'aider à renouveler sa collection locale.

Si vous avez des livres à nous offrir, veuillez contacter Lisette au 819 292-2793.

Merci de votre participation!

Lisette Tousignant

Autres informations



Offre d'emploi

Titre : Responsable des loisirs et de la vie communautaire

Statut de l'emploi : Contractuel à temps plein, 35 heures/semaine.
L'emploi offert est d'une durée d'un an avec possibilité de renouvellement.

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la titulaire du poste sera responsable de l'organisation des loisirs, des activités sportives et culturelles de la municipalité, en collaboration avec les organismes locaux.

Responsabilités

- Planification et gestion quotidienne de l'ensemble des activités reliées au terrain de jeux en période estivale ainsi qu'aux Glissades de Lotbinière en période hivernale (embauche du personnel, mise en place des horaires de travail, suivi quotidien des opérations, suivi des revenus et des dépenses);
- Planification et gestion des activités de loisirs hebdomadaires en salle ou extérieures, bonification de la grille d'activités en fonction des besoins de la population;
- Appui aux organismes culturels et communautaires afin de les soutenir dans leurs projets, collaboration à la réalisation d'activités spéciales proposées par les organismes locaux;
- Planification et suivi des équipements sportifs et culturels;
- Recherche de financement pour les activités;
- Développement de nouvelles activités ou projets pour la communauté;
- Animation de certaines activités sur le terrain;
- Organisation de la publicité et promotion de la programmation de loisirs;
- Promotion des saines habitudes de vie en lien avec les activités proposées.

Qualifications requises

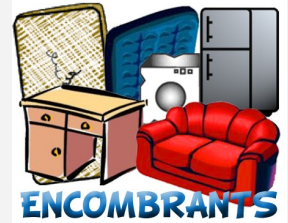
- Détenir une technique d'intervention en loisir ou une expérience équivalente en gestion d'activités communautaires (loisirs, culture et communication);
- Être bon communicateur(trice), avoir un esprit d'initiative développé, un sens de l'organisation et de la collaboration, ainsi qu'un bon entretient;
- Posséder des aptitudes à travailler avec une équipe de bénévoles;
- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Posséder une très bonne connaissance du français écrit et oral;
- Posséder une bonne connaissance de la suite Office (Word, Excel, Power Point);
- Être disponible le jour et selon les besoins, le soir, et les fins de semaine est un impératif.

Conditions salariales
À négocier

Les personnes intéressées pourront déposer leur candidature d'ici le 3 mai 2019 au bureau municipal ou par courriel à info@municipalite-lotbiniere.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

IL Y AURA ENLÈVEMENT
DES DÉCHETS
VOLUMINEUX
(ENCOMBRANTS), DANS
LES LIMITES DE NOTRE
MUNICIPALITÉ :



JEUDI, LE 16 MAI 2019

Il est important que les déchets volumineux soient déposés la veille, au sol et non dans une remorque, le plus près possible de la rue, séparément des autres déchets.

POUR LA RÉCUPÉRATION DE PILES OU DE PETITES BATTERIES, LA MUNICIPALITÉ OFFRE UN DÉPÔT AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 1014, RUE DE L'ÉGLISE.

À NOTER QUE LES BUREAUX SERONT FERMÉS LE LUNDI 22 AVRIL 2019 POUR LE LUNDI DE PÂQUES ET LUNDI 20 MAI 2019 POUR LA JOURNÉE NATIONALE DES



LE 18 MAI, ON RÉCUPÈRE !

Quand ? Samedi, 18 mai de 9h à 12h

Où ?
Saint-Janvier-de-Joly : Bureau municipal (729, rue des Loisirs)
Saint-Agapit : Aréna de Saint-Agapit (1068, avenue Bergeron)
Lotbinière : Garage municipal (117, rue Commerciale)
Écocentre de Saint-Flavien (1450, rang Pointe-du-Jour) (9h à 16h)
Écocentre de Saint-Patrice-de-Beaurivage (rue du Parc) (9h à 12h)
Écocentre de Deschailions-sur-Saint-Laurent (1995, route Marie-Victorin) (9h à 12h)

C'EST LE MOMENT DE VOUS DÉPARTIR DE VOS...



Service offert aux citoyens de la MRC de Lotbinière et des municipalités de Deschailions-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Parisville et Sainte-Françoise seulement.



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Marcel Richard..... Maire
Benoit Lemay..... Conseiller #1
Francis Laliberté..... Conseiller #2
VACANT Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Diane Laroche

Directrice générale adjointe : Marie-Pierre Deschênes

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette 418-971-0055

Permis et location de salles :

Marie-Pierre Deschênes 819-292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet 819-292-2331

Location Chalet des loisirs :

Nicole Beaudet 819-292-1129

Curé :

Jean-Paul Lacroix



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00